CSE & SSCT

CSE des entreprises de 50 salariés et plus

À partir de cinquante salariés, le comité intervient sur la marche générale de l'entreprise, la situation économique et les conditions de travail, avec des consultations récurrentes et des moyens propres. Ces trois jours couvrent l'ensemble du mandat.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
21 h · 3 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, référents et représentants de proximité.

PRÉREQUIS
Être élu, désigné ou exercer une mission de prévention au sein de l'entreprise. Aucun autre prérequis, sauf mention contraire dans le programme.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les attributions étendues du comité.
- Préparer et conduire les consultations récurrentes et ponctuelles.
- Exploiter les informations économiques et sociales mises à disposition.
- Gérer les moyens, les budgets et les commissions du comité.
- Exercer les missions en santé, sécurité et conditions de travail.

03 Programme détaillé

M1 Jour 1 — Attributions et fonctionnement · 7 h 00

- Le cadre du mandat.
- Attributions générales et intervention sur la marche de l'entreprise.
- Composition, bureau, commissions et représentants de proximité.
- Réunions : convocation, ordre du jour, délibérations et procès-verbal.
- Moyens des élus : heures, circulation, local, affichage.
- Atelier — Analyser le fonctionnement de son comité et identifier les écarts.

M2 Jour 2 — Consultations et information · 7 h 00

- Peser sur les décisions.
- Consultations récurrentes : orientations, situation économique, politique sociale.
- Consultations ponctuelles : projets importants, réorganisations, licenciements collectifs.
- Informations mises à disposition et base de données économiques et sociales.
- Délais de consultation et conséquences de leur expiration.
- Atelier — Préparer une consultation et rédiger l'avis motivé du comité.

M3 Jour 3 — Santé, sécurité et activités sociales · 7 h 00

- Les autres champs du mandat.
- Attributions en santé, sécurité et conditions de travail.
- CSSCT : mise en place, attributions déléguées et fonctionnement.
- Budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles.
- Gestion des activités sociales et responsabilités associées.
- Atelier — Construire le programme de travail annuel du comité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Les durées, les conditions de financement et les exigences d'agrément applicables sont vérifiées au regard des textes en vigueur avant le démarrage de chaque action.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr